

## **Thème 2**

### **En classes préparatoires : pour de nouvelles propositions**

Les professeurs de classes préparatoires se sont mobilisés en novembre et décembre derniers pour réagir contre une attaque frontale du ministère visant à dégrader leurs conditions de travail. Cette action exemplaire, alliant initiatives locales et mots d'ordre nationaux, où le SNES, et en particulier son secteur prépa, a pris toute sa place, a abouti au retrait des projets initiaux et néfastes. Il ne faut pas en rester là, le rapport de force établi doit nous conduire à faire des propositions qui clarifient, en les améliorant, les services et les rémunérations des professeurs de CPGE et de DCG. Les débats ont prouvé que cette ligne était largement partagée, alors voici quelques propositions :

- Alignement à 9h des maxima de service de tous les professeurs de prépa en service complet.
- Pour les services partiels, pondération à 1,67 (1+2/3) de chaque heure faite en prépa.
- Intégration des heures qui sont assujetties au poste de nomination dans le salaire, sous forme de bonification indiciaire, ces heures seront appelées « heures complémentaires ».
- Réduction des changements de programmes annuels qui sont le lot des disciplines littéraires.
- Augmentation programmée sur plusieurs années de l'effectif du corps des chaires supérieures, afin de le porter à 4000, prise en compte de l'ancienneté dans les nominations. Il deviendrait ainsi accessible rapidement à tous les professeurs de prépa, avec un débouché vers l'échelle lettre B.
- Allègement de service lorsqu'un professeur a plus de 100 élèves (minimum à définir) en responsabilité sur plusieurs classes ou dédoublements de groupes.

Concernant les effectifs, le SNES doit se battre prioritairement contre les sureffectifs en demandant une réglementation claire et limitative, pour aboutir à une meilleure répartition sur tout le territoire, favorisant ainsi l'accès des jeunes issus de milieux modestes en prépa. D'autre part, il ne faut pas pénaliser les collègues qui se démènent pour promouvoir leurs prépas face à des difficultés de recrutement, qui sont aggravées par une concurrence stérile à l'intérieur du service public et il faut pouvoir maintenir la diversité d'options dans les prépas littéraires.

Jean-Hervé Cohen, Armelle Expert, Viviane Gaggioli, Françoise Lachize